

L'art du bivouac

dans le massif des Bauges

Peut-on bivouaquer ? Oui, mais pas partout, et pas n'importe comment ! *

** Informations valables pour toutes formes de bivouac : piétons, tentes, camping-cars, véhicules aménagés...*



Sur 85% du territoire, la réglementation nationale s'applique. A savoir :

L'accord de l'exploitant (ou du propriétaire) du terrain est nécessaire.

- A proximité d'un refuge, d'une ferme, d'une habitation, ... le propriétaire ou exploitant du terrain est facile à trouver pour demander l'autorisation.
- Ailleurs, soyez d'autant plus discret. Si le bivouac n'est pas formellement interdit, il n'est pas formellement autorisé ...
- Si le propriétaire arrive et n'approuve pas le bivouac, il est en droit de vous demander de partir.

Respectez les Règles d'Or du bivouac

Bivouaquez seulement si nécessaire.

Par bivouac on entend le fait de passer la nuit, le long d'une itinérance, parce qu'il n'y a pas d'autres solutions. La tente doit donc être plantée du coucher du soleil au lever du soleil (pas plus), dans des secteurs éloignés de zones d'hébergements possibles.

Installez-vous dans un endroit où vous êtes certain de ne pas déranger.

En dehors des accès d'engins agricoles ou sylvicoles, en dehors des prairies d'herbes hautes, ... (Le saviez-vous ? Une herbe couchée par le passage est inexploitable pour faire le foin. Foin permettant de nourrir les vaches et produire, entre autre, notre Tome des Bauges AOP :))

Rempportez tous vos déchets.

Même ceux prétendument biodégradables, pour ne laisser aucune trace de votre passage.



Chambéry Montagnes



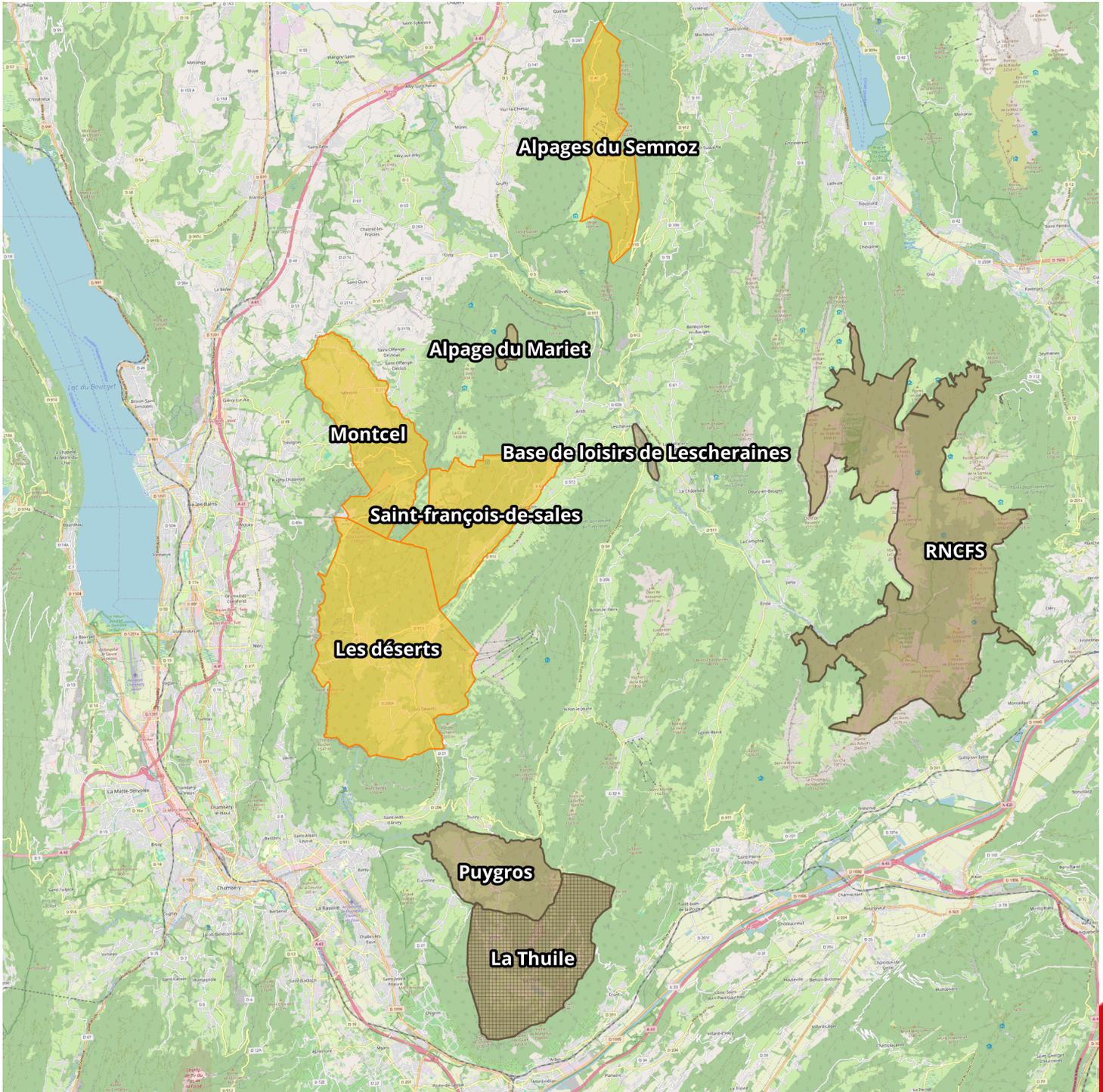
ÉLIXIR DE SAVOIE



Zones soumises à réglementations spécifiques

Partout en France, certaines zones peuvent être soumises à des réglementations particulières (espaces naturels protégés, arrêtés municipaux, ...). Renseignez-vous avant de partir auprès des mairies, offices de tourisme ... et sur le site carto.parcdesbauges.com mis à jour régulièrement avec les arrêtés en vigueur.

Massif des Bauges - Zones de réglementations spécifiques du bivouac (y compris camping-cars, véhicules aménagés...)



Zones de règlementation spécifique bivouac

-  Bivouac interdit en tous lieux (y compris à proximité de bâtiments)
-  Bivouac interdit, sauf accord du propriétaire
-  Bivouac interdit, sauf zones dédiées



Localisation des zones de bivouac dédiées : voir pages suivantes

Edition mai 2025 : zones de réglementations spécifiques connues à cette date. L'office de tourisme ne peut être tenu responsable en cas d'arrêt non communiqué par les communes ou après cette date.

Quelques idées bivouac en toute sérénité



Une nuit en tente dans l'alpage de la Combe

Rejoignez le refuge de la Combe, au coeur de l'alpage du même nom. Le refuge accepte les nuitées en tente, à côté du refuge, sur réservation. Profitez de leur repas à base de fromages de chèvre produits sur place (ferme AB).

Accès en 1h30 depuis le parking « Le petit reposoir » (Bellecombe-en-Bauges).

Tarifs et informations auprès des gérants : 06 23 39 84 80



La rando-bivouac du Margéraz

Un espace bivouac créé par le parc naturel régional du massif des Bauges. Une randonnée en itinérance de 2 jours, avec bivouac à la " Place à Baban " : 3 emplacements bivouacs, une cabane pour se restaurer et des toilettes sèches. Attention toutefois, l'itinéraire est réservé aux randonneurs alpins expérimentés (passage du "Golet de l'Agneau" difficile).

Réservation en ligne conseillée : https://aillonlejeune.fr/?page_id=8610

Boucle de 18,2km, 1277m de dénivelé. Plus d'infos sur rando.parcdesbauges.com



Avec un accompagnateur

Les accompagnateurs en montagne peuvent vous encadrer sur une ou plusieurs journées de randonnées, avec bivouac. Ils sauront vous expliquer toutes les subtilités de ce mode de nuitées.

Liste des accompagnateurs en montagnes sur chamberymontagnes.fr.

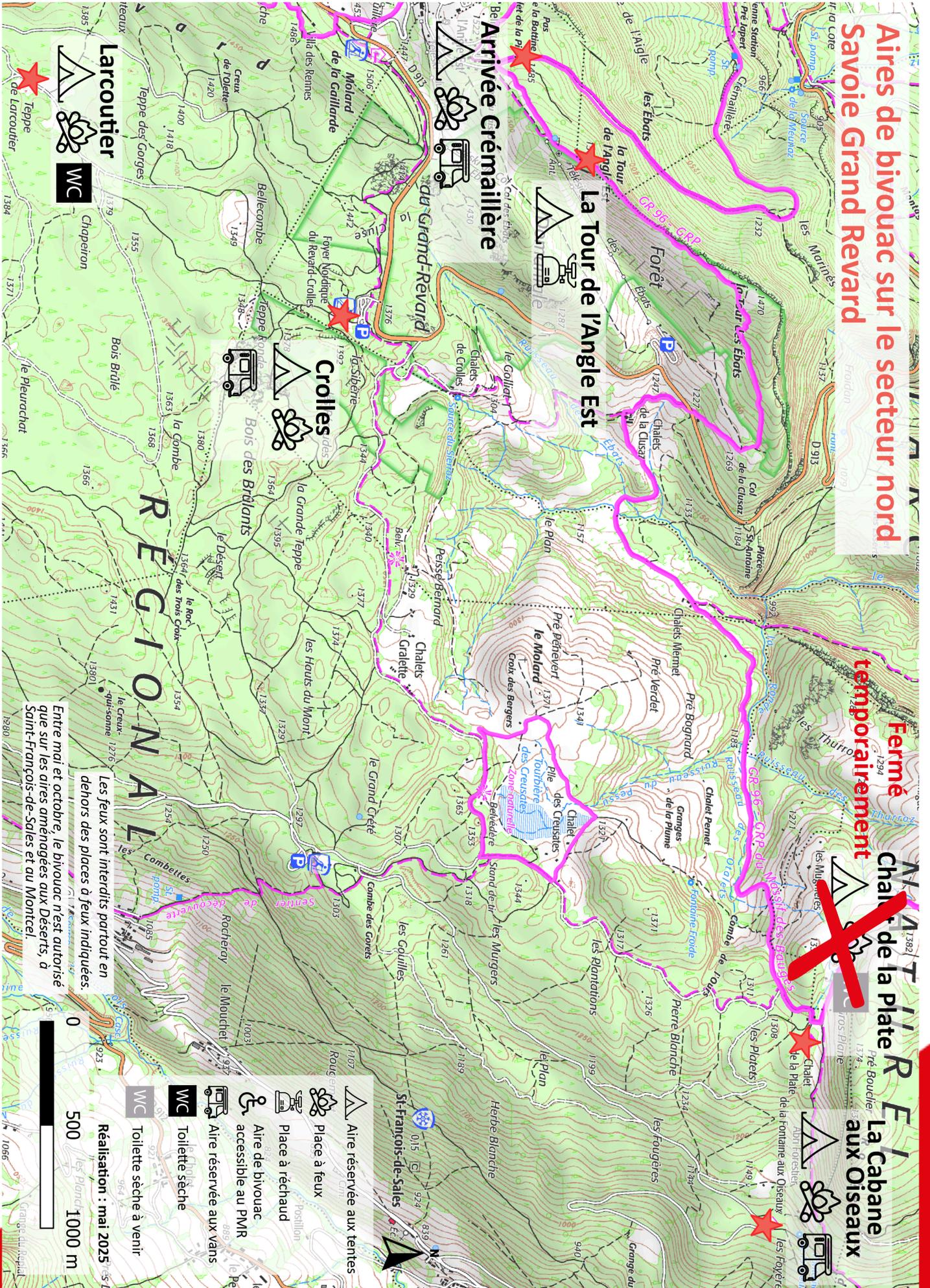


Zones de bivouac autorisées sur le territoire de Savoie Grand Revard

(Communes de Les Déserts, Le Montcel, Saint-François-de-Sales)



Secteur Nord



Aires de bivouac sur le secteur nord Savoie Grand Revard

Fermé temporairement

La Cabane aux Oiseaux

Arrivée Crémallière

La Tour de l'Angle Est

Larcourter

Croilles

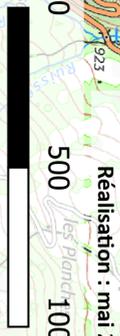
RÉGION ALPINE

Entre mai et octobre, le bivouac n'est autorisé que sur les aires aménagées aux Déserts, à Saint-François-de-Sales et au Montcel.

Les feux sont interdits partout en dehors des places à feux indiquées.

Réalisation : mai 2025

- Aire réservée aux tentes
- Place à feux
- Place à réchaud
- Aire de bivouac accessible au PMR
- Aire réservée aux vans
- Toilette sèche
- Toilette sèche à venir



Zones de bivouac autorisées sur le territoire de Savoie Grand Revard

(Communes de Les Déserts, Le Montcel, Saint-François-de-Sales)

Descriptifs des aires.

(A noter : les aménagements vont être mis en place au fur et à mesure à partir de l'été 2025, planning d'installation exacte non connu)

Le Montcel:

Arrivée Crémaillère

<https://maps.app.goo.gl/Xb1ga3WLRVc8J4Z57> -
45.686762, 5.982913

Située au calme avec une belle vue dégagée, accueille environ 5 tentes et 4 vans. Espace partagé entre campeurs à pied et voyageurs en van, avec deux coins feu aménagés de chaque côté. Pour les itinérants, l'aire se trouve directement sur le tracé du GRP du Tour des Bauges.

La Tour de l'Angle Est

<https://maps.app.goo.gl/HbcGNMNBvfzczCXX7> -
45.689182, 5.989306

Aire réservée aux tentes, accessible uniquement à pied, offre une jolie vue dégagée sur les environs. Accueille environ 8 tentes et dispose d'une place à réchaud. Située sur le tracé du GRP du Tour des Bauges, c'est un lieu idéal pour les randonneurs itinérants en tente.

Crolles

<https://maps.app.goo.gl/fNWyHm5hg3mJdrzq6> -
45.679601, 5.999901

Cette aire mixte peut accueillir environ 9 tentes et de nombreux véhicules aménagés. Les tentes sont installées en contrebas du parking, sans vue directe sur celui-ci, et la place à feu est aménagée au même endroit. L'aire se trouve le long d'un Sentier Découverte et à proximité de la Tourbière des Creusâtes.

Saint François de Sales

Chalet de la Plate Fermé temporairement

<https://maps.app.goo.gl/autW8oUjhD1UoonW8> -
45.698723, 6.044137

Réservé aux tentes. Accueil environ 7 tentes. Située à proximité directe du Chalet de la Plate, ouvert pendant la période estivale. Dispose d'une place à feu et de toilettes sèches. Entourée de forêt, elle se trouve également le long du GRP, offrant un accès simple pour les itinérants.

Cabane aux oiseaux

<https://maps.app.goo.gl/c3PqNgvyC3NeBduDA> -
45.697141, 6.055506

Cette aire mixte peut accueillir environ 9 tentes et 10 véhicules aménagés. La place à feu est située à proximité de la Cabane aux Oiseaux, en face de l'espace pour les tentes et au-dessus de l'espace pour les véhicules aménagés. L'aire se trouve à proximité du GRP et de sentiers de randonnées.

Les Déserts

La Doria

<https://maps.app.goo.gl/3ULV4GRGaRVXgTDm7> -
45.611492, 5.993716

Accueille environ 8 véhicules aménagés. Elle est située en bout de route, ce qui en fait un endroit calme. Le site se trouve au départ de nombreuses randonnées, avec un accès à la Croix du Nivolet et à la cascade de la Doria.

Le Sire

<https://maps.app.goo.gl/ybSy2rsfKap7vemAA> -
45.636365, 5.964609

Cette aire peut accueillir environ 6 véhicules aménagés. Elle se situe au départ de nombreuses randonnées, notamment vers la Croix du Nivolet. Le chalet du Sire, accessible depuis l'aire, propose un service de restauration en période d'ouverture. Des toilettes sont également disponibles à proximité.

La Féclaz

<https://maps.app.goo.gl/YTP1AuT6SVPPrARXBA> -
45.641341, 5.983028

Cette aire peut accueillir environ 6 véhicules aménagés. Elle est située en plein centre de la station de La Féclaz, sur la commune des Déserts. Des toilettes sèches seront prochainement accessibles directement sur le parking.

L'Orionde

<https://maps.app.goo.gl/8SMfXgnyEa7A3u9X7> -
45.646461, 5.970318

Cette aire, accessible uniquement à pied, peut accueillir environ 3 tentes. Elle se situe à proximité du point de vue et de la table d'orientation de l'Orionde, à l'arrivée du télésiège de la station de La Féclaz.

La place au Loup

<https://maps.app.goo.gl/AxYnjQhimJen3Riq8> -
45.654412, 5.980150

Cette aire mixte peut accueillir environ 8 tentes et 6 véhicules aménagés. Les emplacements pour les tentes sont situés à l'écart du parking et de la route, dans un espace plus tranquille. Deux places à feu sont disponibles, ainsi que quelques tables de pique-nique. Des toilettes sèches seront également bientôt situées à proximité. Le GRP du Tour des Bauges est également très facilement accessible depuis le site. L'accès à l'aire est facile pour les personnes à mobilité réduite.

Larcoutier

<https://maps.app.goo.gl/bc5RZzUNkCjWPb9FA> -
45.665630, 5.984334

Cette aire accessible uniquement à pied peut accueillir environ 12 tentes. Elle est située dans un pré entouré de forêt, à proximité d'une route. L'aire dispose d'une place à feu, de toilettes sèches, ainsi que d'une cabane abritant une table de pique-nique. Aire adaptée à l'accueil de groupe.

Zones de bivouac autorisées dans les alpages du Semnoz

- Annexe 1 -

Carte d'application de l'arrêté municipal sur la partie sommitale du Semnoz indiquant les zones de bivouac et de parapente autorisées

